



Le Mans, le 1^{er} août 2018

Elections municipales partielles complémentaires LES AULNEAUX

Des élections municipales partielles complémentaires auront lieu le dimanche 23 septembre 2018 et, en cas de second tour, le 30 septembre 2018, afin d'élire quatre conseillers municipaux.

Les candidatures seront reçues à la Sous-préfecture de Mamers aux dates et heures suivantes :

Premier tour :

- Le mercredi 5 septembre 2018 de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00 précises.
- Le jeudi 6 septembre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 précises.

Second tour (si nécessaire) :

- Le lundi 24 septembre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 précises.
- Le mardi 25 septembre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 précises.

Les renseignements, pour les modalités de candidature, pourront être obtenus auprès de la préfecture par téléphone (02-43-39-71-20 ou 02-43-39-71-21) ou de la sous-préfecture de Mamers (02-43-39-61-03 et 02-43-39-61-01).